



L'ÉQUIPEMENT EN NORD-PAS DE CALAIS INFRAPÔLE, INFRALOG, INE

37 rue de Tournai - 59000 Lille
Tél. : 03 28 55 76 06 (221606) - Fax : 03 28 55 78 16 (221816)
Courriel : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr
<http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr>



**LE 19 NOVEMBRE 2015, VOTER CGT
C'EST AGIR, C'EST LUTTER, C'EST GAGNER!
VOTEZ ET FAITES VOTER CGT**

MODALITÉS DE VOTE

ÉLECTIONS CE-DP



QUI VOTE ET COMMENT ?

Modalités de vote par correspondance

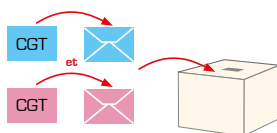
CE (COMITÉ D'ENTREPRISE)

Votants : Tous les cheminots de GPF âgés de 16 ans accomplis travaillant depuis 3 mois dans l'entreprise. Les salariés mis à disposition de l'entreprise depuis 12 mois continus et faisant le choix de voter dans le GPF.

Matériel de vote

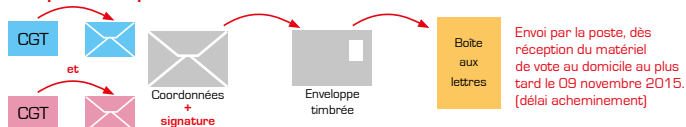
Vote physique :

Titulaire : Bulletin + enveloppe = bleu



Suppléant : Bulletin + enveloppe = rose

Vote par correspondance :



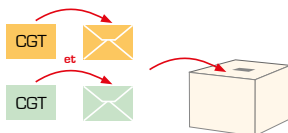
DP (DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL)

Votants : Tous les cheminots de GPF âgés de 16 ans accomplis travaillant depuis 3 mois dans l'entreprise. Les salariés mis à disposition de l'entreprise depuis 12 mois continus et faisant le choix de voter dans le GPF.

Matériel de vote

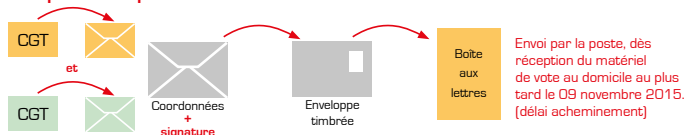
Vote physique :

Titulaire : Bulletin + enveloppe = bulle



Suppléant : Bulletin + enveloppe = vert

Vote par correspondance :



IMPORTANT

Même si vous avez voté par correspondance, vous pouvez voter physiquement le 19 novembre 2015. En vous rendant dans votre bureau de vote. N'oubliez pas de voter CA/CS

LA VISION NATIONALE DE LA CGT SUR L'ÉQUIPEMENT

LA FORCE ET LA CAPACITÉ DE LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS SONT D'INTÉGRER DE NOUVELLES DONNÉES POUR RENDRE SES REVENDICATIONS COHÉRENTES ET NÉCESSAIRES POUR TOUS LES CHEMINOTS.

À tous les niveaux de ses structures, ses militants participent à la défense de nos métiers en recherchant l'unité la plus large. Prendre le risque de gagner, c'est surtout ne pas avoir envie de perdre.

Etre sur tous les fronts demande un engagement et impose des responsabilités, l'importance du service public ferroviaire et de ses métiers l'exige !

La période que tous les cheminots subissent impose un cap revendicatif pour que le contenu du travail des cheminots et des cheminots reste ancré sur le statut, ses droits et ses devoirs. L'enjeu du scrutin du 19 novembre est on ne peut plus clair !

LES REVENDICATIONS DE LA CGT REMETTENT EN CAUSE UNE RÉFORME QUI TIEN PLUS DU COMMERCIAL QUE DE L'INDUSTRIEL.

Basée sur la rentabilité financière et l'externalisation des métiers, c'est encore plus de nuits, plus de dépassements de DJS, plus de mobilité. Mais c'est aussi plus d'incidents et des métiers dévalorisés par un déroulement carrière et des salaires conditionnés à la productivité des chantiers. À croire que le million de nuits réalisé en 2015 offusque à peine les nouveaux dirigeants de SNCF Réseau.

Oui, la CGT portera de véritables alternatives dans les débats à venir éminemment importants pour l'avenir du RH 0077, socle fondateur issu d'une ambition sociale transformée en réalité !

6^{ème} commandement :

« Tu feras peur aux patrons. »



LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS

MODERNE HIER ET ENCORE PLUS DEMAIN, C'EST AVEC SES SYNDIQUÉS, SES ÉLUS ET SES MANDATÉS, QUE L'INTERVENTION SYNDICALE CGT VALORISE LES COMPÉTENCES, LES SAVOIR-FAIRE, LES MÉTIERS DES CHEMINOTS ET DES CHEMINOTS ET DÉFEND LEURS INTÉRÊTS.

Pour la CGT, il n'y a pas des cadres d'un côté, des opérateurs de l'autre et des agents de maîtrise au milieu. C'est ensemble que nous ferons le chemin de fer de demain. Le service public ferroviaire n'est pas une histoire ni un roman, c'est un besoin fondamental. Ceux qui utilisent le train au quotidien ne peuvent être considérés comme des porte-monnaie, et ceux qui le font 7 jours sur 7 ne sont pas responsables du manque de financement. Les véritables responsables attendent une économie de la privatisation des chantiers en lignes fermées et l'habilitation d'entreprises privées. Pendant combien de temps ?

Pour la CGT, améliorer la qualité du réseau, c'est répondre aux enjeux environnementaux et économiques en toute sécurité. C'est à partir d'un statut social de haut niveau que l'on maintient un réseau à un haut niveau de sécurité. Le combat de la CGT engagé pour construire une autre SNCF n'est pas terminé, loin de là, car se joue aussi maintenant le quotidien de chacun pour demain. La future Convention Collective sera à l'égal du RH 0077 si les cheminots le décident. Nos métiers ne sont pas des devises, mais des actes. Formation, emplois, conditions de travail, salaire, retraite, sont des combats de tous les jours.

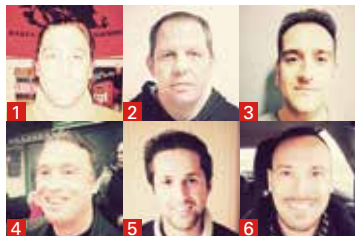
VOTER CGT, C'EST EXPRIMER CELA !

PRÉSENTATION DES CANDIDATS CGT

LISTE CGT INFRAPOLE NORD PAS DE CALAIS

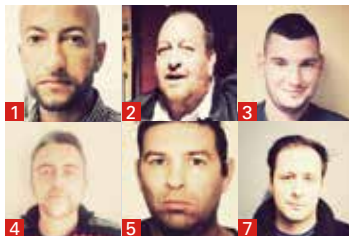
DP EXÉCUTION TITULAIRES

- 1 TRUFFIN Anthony
- 2 HERNOUX Franck
- 3 DETEE Franck
- 4 DUHAMEL Philippe
- 5 SPLINGART Romuald
- 6 HAPIO Ludovic
- 7 FATOME Jean-Christophe



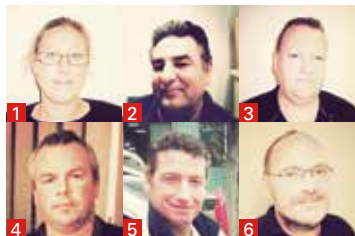
DP EXÉCUTION SUPPLÉANTS

- 1 AIMEUR Moussa
- 2 WAVELET Sylvain
- 3 MERLIN Vincent
- 4 MAGNIER Arnaud
- 5 LONGELIN Sébastien
- 6 LEROUX Karim
- 7 HASENFRATZ Geoffroy



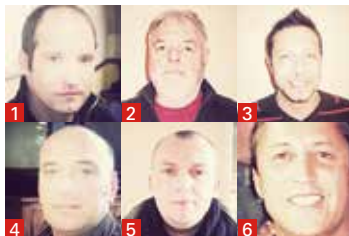
DP MAITRISES TITULAIRES

- 1 MOTSCHA Gladys
- 2 BONCOURRE Daniel
- 3 BRICE Denis
- 4 LEQUEUX Ronald
- 5 DEGUINES Pascal
- 6 SENS Dominique



DP MAITRISES SUPPLÉANTS

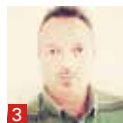
- 1 BEGHIN Stéphane
- 2 PIERZCHALSKI Claude
- 3 DAPVRIL Ludovic
- 4 TROTTEIN Jocelyn
- 5 BILLET Michael
- 6 DELEMARLE Yves



LISTE DP CGT INFRALOG

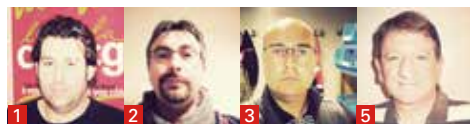
DP EXÉCUTION TITULAIRES

- 1 HONORE Nicolas
- 2 COCHE Fabrice
- 3 LAMBERT François
- 4 CAPITAIN Max



DP MAITRISES TITULAIRES

- 1 MOLINER Didier
- 2 LANSIAUX Laurent
- 3 GRACZYK Bryan
- 4 LORTHIOY Mickael
- 5 LENOIR Hervé



LISTE CGT INE

DP EXÉCUTION TITULAIRES

- 1 JUDENNE Renaud
- 2 GAILLIEZ Bertrand
- 3 BOUSSILLON Marcel
- 4 SELLIER Philippe
- 5 MOINEREAU Mickaël



DP MAITRISES TITULAIRES

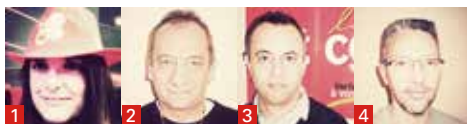
- 1 TYPRET Dominique
- 2 NOEL Jean-michel

DP EXÉCUTION SUPPLÉANTS

- 1 LAMBERT François
- 2 CAPITAIN Max
- 3 COCHE Fabrice
- 4 HONORE Nicolas

DP MAITRISES SUPPLÉANTS

- 1 GUILHERME Isabelle
- 2 PATIN Philippe
- 3 SELIDONIO Onotilio
- 4 LESAFFRE Yannick
- 5 FRETIN Patrick



DP EXÉCUTION SUPPLÉANTS

- 1 FLAUW Ulrich
- 2 SAADI Mohamed
- 3 NOLLET Alexandre
- 4 GARRET Nicolas
- 5 MEUNIER Julien



DP MAITRISES SUPPLÉANTS

- 1 NOEL Jean-michel
- 2 TYPRET Dominique

**RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS
ET PHOTOS SUR NOTRE SITE INTERNET :**

<http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr>



LES ACTIONS CGT SUR LA RÉGION

APRÈS DES ANNÉES DE RÉORGANISATIONS, VOS REPRÉSENTANTS CGT DU PERSONNEL ONT COMBATTU ACTIVEMENT À VOS CÔTÉS LA RÉFORME DU FERROVIAIRE DICTÉE PAR PÉPY AU GOUVERNEMENT, ET ONT PORTÉ HAUT ET FORT DE VRAIES PROPOSITIONS POUR NE PLUS JAMAIS DEVOIR SUBIR DES « BRÉTIGNY » OU « DENGUN ».

Depuis les dernières élections, notre travail de terrain à votre contact (tournées, Heures d'Informations Syndicales, ...), nous a apporté le fond pour peser auprès des Directions de nos 3 établissements Équipement et :

- exiger des emplois au Statut, occuper tous les postes au Cadre d'Organisation et gagner des embauches ;
- imposer l'application de nos textes réglementaires en terme de temps de travail et de repos, de tableaux de service, promotion par les notations, de déroulement de carrière de la qualification A à H notamment par la reconnaissance de compétences, de paiement des EVS dus, de respect des pas de maintenance, de mobilité choisie plutôt que contrainte, ... ;
- limiter et cadrer le recours aux intérimaires dans nos chantiers et obtenir leur embauche à l'issue de leur contrat ;
- maintenir le niveau de Service Public par le respect des tableaux d'astreinte et la sauvegarde de lignes pourtant condamnées par l'entreprise à une fermeture « inélectable » comme pour St Pol-Etaples ;
- empêcher le bradage de nos métiers au privé par le maintien de nos compétences dans l'entreprise ;
- combattre le recours à la sous-traitance et défendre le contenu de nos métiers ;
- défendre des conditions de travail décentes et en respect de la réglementation au sujet de l'amiante, de la créosote, des Protections Individuelles Contre le Bruit, du travail de nuit, des tenues Haute Visibilité, la pénibilité dans nos métiers, ... ;
- faire accéder tous les DPX au collège Cadre ;
- obtenir les moyens nécessaires à l'encadrement pour assumer leurs missions ;
- faire instaurer un droit à la déconnexion professionnelle ;
- avoir mieux que Nomade pour répondre aux enjeux de sécurité des usagers, des cheminots et des circulations en obtenant des embauches plutôt que des téléphones et des applications informatiques.

LORS DES MULTIPLES RÉORGANISATIONS RÉGIONALES À L'ÉQUIPEMENT, VOS DÉLÉGATIONS CGT ONT MENÉ LEUR ACTIVITÉ DANS L'UNIQUE BUT DE PRÉSERVER VOS INTÉRÊTS, TANT INDIVIDUELS QUE COLLECTIFS

Sur fond de catastrophes ferroviaires où La SNCF reste officiellement mise en examen pour homicides et blessures involontaires concernant Brétigny sur Orge, la CGT a assumé la nécessaire réaction contre la réforme ferroviaire d'août 2014. Nous avons organisé des luttes mémorables sur les aspects plus que négatifs concernant les répercussions prévisibles de cette réforme vis à vis des agents de la fonction, comme des autres. Car nous sommes effectivement la CGT de tous les cheminots et de tous grades ou qualifications !

Nos savoir-faire et nos technicités sont à la croisée des chemins pour une sécurité de haut niveau de service public!

Dans nos interventions et de partout, en défendant nos emplois, nous arrivons à démontrer les gâchis qu'apportent leurs orientations libérales, économiquement, en qualité du travail rendu, en qualité de sécurité, en conditions sociale, en conditions de vie et de travail. ■

L'ASTREINTE

Ces dernières années, des tableaux et tours d'astreinte supprimés ont conduit à une véritable désorganisation de la continuité du service public sur notre région. Pour tant plus de 9000 indemnités de sorties sont payées en 2014! Pour les usagers, attentes interminables sur les quais et pour les cheminots dégradation de leurs conditions de travail. La CGT porte une autre conception de ce service rendu aux usagers : organisation de l'astreinte avec les intéressés (étendue, périodicité, nombre d'agents, protection, moyen d'appel adapté), périodicité de 5 semaines minimum entre 2 astreintes, sans allongement des zones d'intervention, prise en compte des années d'astreinte et du travail de nuit ou dans les tunnels, sous forme d'une bonification comptant pour le calcul de la retraite avec embauches correspondantes, sous forme d'un départ anticipé, véhicule de service pour tous les agents (ou taxi), les agents d'astreinte ne doivent pas être simultanément d'astreinte et programmés sur un chantier de nuit. ■

LA SOUS-TRAITANCE, LES CHANTIERS FERMÉS

En passant de 89 millions d'euros à 239 de 2010 à 2015, la direction explose les compteurs en sous-traitance. Nous avons dénoncé un chantier dans la région sur lequel travaillaient des salariés d'Amérique du Sud au 7^e niveau de sous-traitance et payés moins de 700€ par mois !

La direction organise la concurrence de l'ingénierie quand elle forme avec des deniers publics un agent d'un cabinet d'étude Belge. Rien ne les arrête, même la sécurité sur les chantiers est confiée aux entreprises privées !

Le 29 mai dernier et malgré nos interpellations répétées sur les besoins de maintenance sur le réseau régional, la direction a décidé la fermeture de la ligne Ascq / Orchies jusqu'à des travaux de remise en état programmés en 2018 ! Depuis des années, la CGT dénonce l'allongement ou le non-respect des pas de maintenance ! Il est à parier que si des travaux sont engagés sur cet axe, ils le seront sous conditions de la nouvelle réglementation S9A n°3 catastrophique pour l'emploi cheminot à court terme. Le S9A n°3 concerne la réalisation des travaux et la maintenance sur nos Installations de Sécurité par les entreprises privées lors de « chantiers fermés » et pour lesquelles elle attendrait 20 % d'économie. Cerise sur le gâteau, ces chantiers, hors Convention Collective Nationale, échapperont à la surveillance des instances représentatives du personnel (IRP) telles que vos CHSCT ! C'est l'entrée du dumping social dans notre fonction par la grande porte. Travail en 7 jours sur 7, jours et nuits, sans aucun droit de regard de quiconque !

Nous voyons et combattons au quotidien sur nos chantiers la volonté farouche et libérale de développer la précarisation de l'emploi (CDD, intérimaires), donner nos savoir-faire techniques **et de sécurité** aux entreprises privées, vider de sens nos métiers.

Toutes ces évolutions attaquent directement les conditions de vie et de travail des cheminots. Ceci conduisant à un véritable pillage financier qui est fait sur le dos du service public, des cheminots et des usagers.

Pour la CGT, le S9A n°1 reste la seule réglementation à appliquer et à améliorer et avec des cheminots à Statut. Nous revendiquons et intervenons pour la réinternalisation de toutes les activités bradées par la direction et l'embauche des cheminots dans nos établissements. ■



LE TRAVAIL DE NUIT, LA MOBILITÉ CONTRAINTE

Le nombre de nuits explose dans le Nord/Pas de Calais. De 43339 nuits travaillées en 2009, nous en sommes à 52996 nuits en 2014 et près de 44 000 heures supplémentaires ! Les DJS de nuit étant plus grandes que celles programmées de jour, les dépassements des 8h30 de nuit sont orchestrés en toute impunité. De la sorte, nul doute que la direction de l'Infra entend faire évoluer la réglementation en profitant de la Convention Collective Nationale pour générer une plus grande élasticité des organisations de travail.

Pour la CGT, le travail de nuit ne doit être que très exceptionnellement utilisé et dans ce cas, rendu le moins pénible possible, en évitant la période du vendredi soir au lundi matin. Dans le cas de la réelle démonstration de la nécessité du travail de nuit, nous rappelons que l'IN 2424 doit être un document référentiel et non rester un simple guide, qui n'est que trop souvent oublié, voire inconnu. ■

LA CGT REVENDIQUE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32 HEURES MAXIMUM,

4 nuits maximum, tout en évitant dans la mesure du possible le travail du samedi, dimanche et fêtes, la compensation des heures effectuées dans la période de 21 heures à 8 heures sur la base de 20 minutes de temps compensé par heure commencée, pas de programmation de nuit les semaines encadrant l'astreinte, pour permettre la reprise de repos décalé.

Pour pallier aux manques d'effectifs, les DET oublient que le RH 077 cadre les possibilités d'utilisation des agents. La plupart sont sédentaires et certains sans tableaux de services. La CGT est intervenue, dans la région à chaque fois que la direction a tenté d'imposer la mobilité contrainte ou pour rappeler qu'être sans tableau de service ne veut pas dire corvéable à merci ! Nous sommes montés au créneau à chaque fois et avons déposé, quand il le fallait, des préavis de grève reconductible.

Il faut revenir à des organisations de travail basées sur de véritables collectifs de travail intervenant sur des zones géographiques à taille humaine. ■

LA SÉCURITÉ

C'est l'ensemble de la chaîne de sécurité qu'il faut renforcer en s'attaquant à toutes les causes des accidents, tout en donnant les moyens de promotion de la prévention aux Instances Représentatives du Personnel (CE, CHSCT, DP). La direction n'a de cesse de baisser les taquets des textes réglementaires de sécurité pour augmenter sa productivité. Dans la région, nous avons combattu les barrières de sécurité comme nous combattons encore les systèmes automatiques d'annonce des circulations et exigeons d'autres décisions que les mesurètes de l'après Brétigny.

La CGT revendique d'associer pleinement le personnel à l'analyse et à la prise de décisions, d'assurer un entretien préventif efficace des installations voies et abords, d'augmenter les prérogatives des cheminots et de leurs représentants en DP ou CHSCT, l'application de la réglementation dans tous ses termes, un haut niveau de formation pour tous les agents et la mise en place de personnel suffisamment habilité, pour pallier au cumul des fonctions de sécurité sur les chantiers. ■

POUR UNE CCN NÉGOCIÉE DE HAUT NIVEAU SOCIAL, LES CHEMINOTS AURONT BESOIN D'UNE CGT FORTE !

LA PÉNIBILITÉ

Seule la CGT, avec l'appui des cheminots, a permis que la Direction de l'Infra V reconnaisse la pénibilité pour 13 nouveaux métiers de l'équipement portant ceux-ci à 26 pour la fonction.

La CGT exige que les négociations continuent pour certains métiers qui ont été évincés (ABE, SUTX, SET, TAP, TO, DPX, ...). En parallèle de ces négociations, **la CGT exige de réels moyens pour la diminution de la pénibilité sur l'ensemble de nos métiers**, l'arrêt à la demande de l'agent de la tenue de l'astreinte à partir de 50 ans, la possibilité pour les agents ayant atteint l'âge de 50 ans et sans préjudice pour leur déroulement de carrière, de pouvoir être exemptés du travail de nuit.

La CGT exige que la reconnaissance de la pénibilité continue à se faire sur l'emploi repère et non sur l'emploi tenu comme veut le faire la Direction. ■



POURQUOI VOTER CGT ?

Défendre nos emplois, nos salaires, les déroulements de carrière, et nos conditions de travail, même si nos directions appuyées par certaines organisations syndicales trouvent cela ringard, cela fait 120 ans que la CGT le fait et la confiance des salariés qui nous placent comme première, voire la seule OS pouvant les défendre nous conforte dans notre action.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous ne devons rien lâcher sur les fondamentaux de nos métiers de l'équipement qui évoluent rapidement au regard des nouvelles technologies et réorganisations de l'entreprise. Les connaissances requises pour assurer la bonne marche des activités demandent de plus en plus de compétences et de technicité.

Par son projet alternatif de réforme du ferroviaire « la voie du service public », la CGT s'engage à mener dans le Nord Pas de Calais, avec les cheminots, les actions nécessaires pour maintenir, transmettre nos savoir-faire de technicité et de sécurité. ■

POUR UNE CCN NÉGOCIÉE DE HAUT NIVEAU SOCIAL, LES CHEMINOTS AURONT BESOIN D'UNE CGT FORTE !

**PARCE QUE L'ÉQUIPEMENT, NOS MÉTIERS, C'EST NOTRE AFFAIRE !
NOUS NE DEVONS PAS LAISSER FAIRE LES CASSEURS, AU RISQUE
DE RÉGRESSER ENCORE ET TOUJOURS.**

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT

**RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS
ET PHOTOS SUR NOTRE SITE INTERNET :**

<http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr>

